

A partir du 1er avril les courts de tennis du Complexe sportif Léon Truyns seront accessibles sur réservation (internet uniquement).

Le jeu en simple, en double et le mur vous sont proposés les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanche jusqu'au 18 avril.

Créneaux de réservations disponibles juste ici : <https://cutt.ly/axAopnd> (<https://cutt.ly/axAopnd>)

Le tennis étant une activité sportive réalisée en extérieur et avec moins de 6 personnes, les mesures sanitaires actuelles n'empêchent pas sa pratique. Les séances sportives doivent cependant se réaliser dans le strict respect des consignes sanitaires.